



Commune de Seilhac
BULLETIN D'INFORMATION
Avril/Mai/Juin 2019





> EDITO

A DEUX ANS DE L'ÉCHÉANCE ÉLECTORALE

Comme chaque début d'année, les votes du compte administratif et du budget sont des actes incontournables de la vie municipale. Une fois de plus nous nous sommes adonnés à ces exercices d'équilibriste fort intéressants.

Le compte administratif 2018 est le résultat financier de toute une année de travail, de suivi des dépenses et des recettes de notre commune. Cette année encore le résultat est conforme à nos attentes, voire légèrement supérieur (198 038 euros) : il est le fruit d'un travail d'équipe bien rodé entre les services et les élus.

L'élaboration du budget 2019 est le fil conducteur de la municipalité pour l'année à venir. Ce document s'inscrit dans plusieurs considérations parfois contradictoires : il doit traduire les orientations politiques en lien avec les engagements pris lors de la campagne électorale de 2014, mais il doit également composer avec les décisions prises entre-temps par les instances nationales et autres qui fixent de nouvelles normes, imposent de nouvelles dépenses et baissent régulièrement le niveau des dotations financières attribuées aux collectivités locales. Une quadrature du cercle que se chargent de résoudre les services municipaux et les élus en charge des finances.

Le budget 2019, voté à l'unanimité (une fois n'est pas coutume, je vous l'accorde) lors du conseil municipal du 13 février 2019, est un budget maîtrisé qui poursuit et améliore la qualité de service aux Seilhacoises et Seilhacois. Il est volontariste, à travers le soutien aux associations qui sera d'un niveau équivalent à 2018, et ambitieux compte tenu du contexte financier avec un montant d'investissements de 785 000 euros (dont 345 000 euros d'investissements nouveaux).

Bien sûr, je ne vous annoncerai pas pour 2019 (malheureusement...) une baisse de la taxe sur le foncier bâti, comme a pu le faire la ville de Tulle, tout simplement parce que nous n'avons pas un soutien équivalent de notre Agglo. Voyez plutôt : sur 9 000 000 euros d'investissement, 61 % seront dévolus à la ville centre alors qu'elle ne représente que 33 % de la population de Tulle Agglo... Chacun appréciera cette «distorsion» de traitement...

Je vous laisse découvrir dans cette édition les explications de Georges Mazeaud, élu en charge des finances,

qui saura avec son tact habituel vous faire apprécier l'ensemble des chiffres-clés pour cette année 2019. Pour ma part, l'élément le plus important à considérer pour notre commune, c'est la baisse de l'endettement par habitant. Le capital à rembourser diminue naturellement par le biais du paiement des annuités et de plus, le recensement qui vient d'être effectué en ce début d'année laisserait envisager une augmentation substantielle de notre population... une excellente nouvelle pour notre commune ! Une population augmentée se traduit par davantage de taxes locales et des dotations accrues de la part de l'Etat : ce qui nous ouvre des perspectives intéressantes pour l'avenir.

Je vous souhaite à toutes et à tous une bonne lecture et un excellent printemps.

Marc GERAUDIE
Le Maire



BUDGET



«Le résultat du compte administratif 2018 démontre, malgré des contraintes avérées, une parfaite connaissance des mécanismes de gestion et la maîtrise de notre situation financière.»

Georges MAZEAUD
*Adjoint en charge de la commission
des finances*

>> QUID DES COMPTES ADMINISTRATIFS DE 2018 ?

Nous attendions un **excédent de fonctionnement** de 186 730 € : il est précisément de **198 038 €**. C'est un bon résultat qui est dû à une baisse des dépenses de 0.3 %, sur une dépense globale de 1 506 052 €. Il impacte les chapitres les plus significatifs, de la façon suivante :

- les charges à caractère général (dépenses de fonctionnement) augmentent de 0.7 %, malgré l'attention particulière que nous leur portons.
- les charges de personnel ont une nouvelle fois baissé cette année, de 0.4 %.
- les charges financières baissent de 12 %, les intérêts étant désormais inférieurs au remboursement du capital.

Les recettes de fonctionnement qui sont de 1 704 091 € ont régressé de 1.1 %, ce qui n'a pas impacté notre excédent, grâce à une surveillance quotidienne de nos comptes.



Commune de Seilhac > BULLETIN D'INFORMATION Avril/Mai/Juin 2018

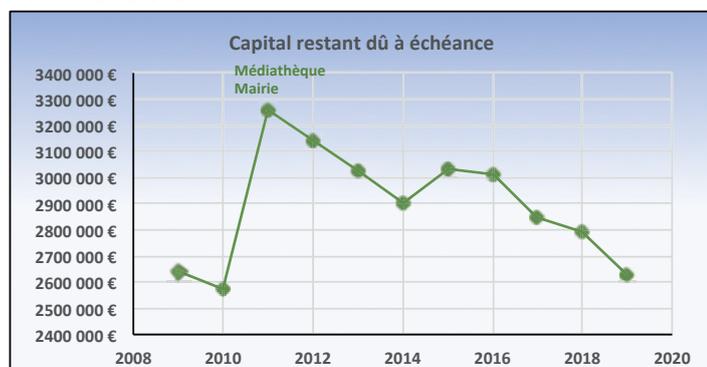
Nous dégageons ainsi **une capacité d'autofinancement de 247 691 €**, en hausse de 7 %, ce qui va dans le bon sens et contribue au rétablissement de notre équilibre financier.

Les nouveaux investissements, d'un montant de **218 136 €**, ont concerné la couverture du gymnase, un matériel de tonte (Metrac) pour les postes les plus importants, mais aussi divers aménagements (écoles, sécurité routière, environnement, culture, accessibilité, achat de petits équipements et études pour des travaux futurs, tels que l'église...). **Aucun recours à l'emprunt n'a été réalisé.**

Deux autres points positifs sont à noter cette année :

- tout d'abord la variation positive des «reports à nouveau», ce qui aura une incidence favorable sur le budget 2019 (ils ressortent pour 34 409 € en recettes et 21 885 € en dépenses).
- puis **le déficit d'investissement qui continue de reculer**. Il est de 44 196 € soit -15 %.

Le résultat du compte administratif 2018 démontre, malgré des contraintes avérées, une parfaite connaissance des mécanismes de gestion et la maîtrise de notre situation financière.



QUEL BUDGET EN 2019 ?

Nous partons sur une base budgétaire de 1 701 328 € soit une très légère baisse (- 0,16 %) par rapport aux comptes administratifs de 2018. Autant dire que nous sommes sur les mêmes bases. Les dotations de l'État n'ont pas été annoncées à la hausse et, pour ce qui est de la taxe d'habitation, celle-ci est sensée diminuer pour certains redevables et serait compensée pour les collectivités. Mais cette compensation sera faite sur les bases de l'année 2017, induisant de ce fait une nouvelle perte de recettes pour la commune, qui viendra amplifier **la chute des dotations de l'Etat, celles-ci avoisinant désormais 95 000 €.**

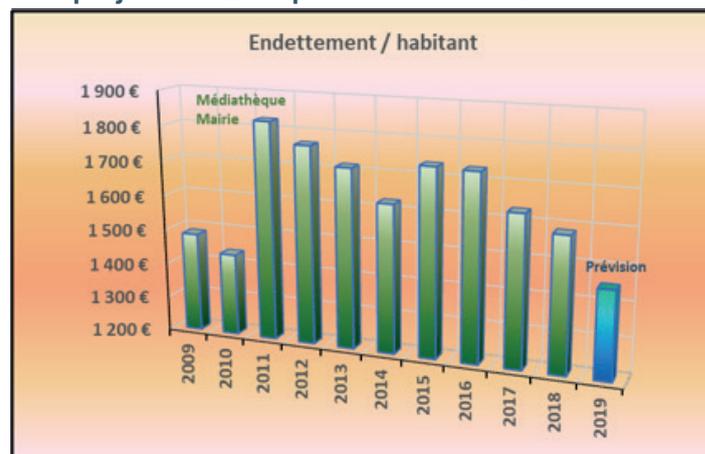
En ce qui concerne les dépenses de fonctionnement,

nous réduisons les charges à caractère général de 1 %. Les charges de personnel vont augmenter de 2 %, du fait de la pérennisation d'un poste d'agent technique et des augmentations statutaires des salaires. Les charges financières, quant à elles, baissent, comme attendu (intérêts des emprunts).

Les recettes de fonctionnement prennent en compte la diminution des recettes fiscales et le maintien des dotations de l'Etat, comme indiqué ci-dessus. Grâce à la générosité d'une personne originaire de Seilhac, Madame Meneyrol-Bernard, notre commune bénéficie d'une recette exceptionnelle de 82 000 € sous la forme d'un legs. Les autres recettes sont constantes.

L'excédent de fonctionnement prévu est de 216 128 €, ce qui autorise notre commune à envisager le budget 2020 avec une relative sérénité.

Des investissements raisonnablement «audacieux» sont projetés en 2019 pour un montant de 345 011 €.



Les principaux concernent la toiture de l'abside de l'église, le bardage du pignon à l'arrière du gymnase, des aménagements pour nos associations, et divers travaux (sécurité routière, accessibilité, parvis de la mairie, écoles, éclairage public...).

La couverture de l'abside de l'église nous paraît être un acte fort pour la protection du patrimoine seilhacois. Une souscription publique va être organisée avec l'aide de la Fondation du patrimoine, permettant ainsi aux donateurs de bénéficier d'une réduction fiscale significative, tout en participant à la sauvegarde de notre église.

Malgré une situation financière délicate, notre équipe municipale ainsi que les services continuent à être particulièrement attentifs et vigilants pour éviter toute dérive, avec **l'ambition de poursuivre le désendettement progressif de la commune (voir graphiques)**, tout en étant soucieux d'assurer les meilleurs services aux administrés.



ZOOM SUR...

>> PERMANENCE D'ÉCOUTE



Le comité France Parkinson Corrèze met en œuvre **une permanence d'écoute** qui aura lieu dans la commune de Seilhac.

Il s'agit d'une permanence pour les aidants et pour les malades. Ils peuvent donc venir ensemble s'ils le désirent.



A NOTER

La permanence d'écoute aura lieu :

- le dernier jeudi de chaque mois à partir de 14 h 30
- à la mairie de Seilhac (salle «Pissevache»)

Pour tout renseignement et pour les inscriptions, merci de contacter **Mme Jeammie Danielle** (bénévole du comité) :

- par mail - jeammie.roger@neuf.fr
- par téléphone - 07 78 78 19 14



BREVES

>> BIENVENUE AUX NOUVEAUX ARTISANS, COMMERÇANTS ET PROFESSIONS LIBÉRALES

- «Happy joy» - Ouverture depuis le 26 mars
Salon de toilettag - Tél : 06 60 02 87 57
- «La Guinguette va rouvrir ses volets...»

Monsieur Christophe Bernard étant dans l'impossibilité physique de poursuivre son activité (suite à un accident de la circulation), la Mairie a décidé de lancer un appel à candidature pour la reprise de la Guinguette au lac de Bournazel. Nous souhaitons aujourd'hui la bienvenue à Monsieur **Camille Rebourg**.



>> INSCRIPTIONS À L'ÉCOLE

Les parents d'enfants nés en 2016 sont invités à contacter la mairie, de préférence **avant fin mai**, pour une inscription en Petite Section de Maternelle à la rentrée de septembre 2019.

Retrouvez toutes les informations et actualités de Seilhac sur le site de la commune :

www.ville-seilhac.com

Vous souhaitez recevoir le Bulletin Municipal par e-mail, contactez-nous à la mairie (communication@ville-seilhac.com) pour nous transmettre votre adresse électronique.

Les coordonnées des personnes à contacter pour de plus amples renseignements sont disponibles sur le site internet de la commune dans la rubrique «Liste des associations».



> AGENDA

→ **Jeudi 18 avril** : salle d'animation, atelier «Enquête au sein du cercle des enquêteurs» (gratuit sur inscription à partir de 9 ans à la médiathèque).

→ **Vendredi 26 avril** : soirée organisée par l'association Le Brezou, salle Cerous à 20 h, projection sur la 4ème édition du festival de théâtre et tirage de la tombola (entrée gratuite).

→ **Samedi 27 avril** : à la MAS, à partir de 20 h, concours de belote organisé par le rassemblement NSL Rugby U18

→ **Vendredi 3 mai** : salle Cerous, à 20 h 30, soirée jeux organisée par «Tas d'beaux jeux».

→ **Dimanche 5 mai** : à la MAS, journée forme et santé organisée par le club de gym de 13 h 30 à 19 h.

→ **Du mercredi 8 au dimanche 11 mai** : enduro carpe ouvert à tous (compte pour le critérium d'Aquitaine).

→ **Vendredi 10 mai** : salle d'animation de 15 h 45 à 16 h 30, jeux pour les enfants de 3 à 6 ans avec comme thème «les animaux en folie».

→ **Mercredi 15 mai** : salle d'animation à 9 h 30, «les comptinettes» (0-3 ans, gratuit).

A la médiathèque, de 14 h à 17 h 30, après-midi ludique, jeux.

→ **Jeudi 16 mai** : au gymnase, à 20 h 30, chants et théâtre par les collégiens. Spectacle tout public.

→ **Vendredi 17 mai** : à la MAS à 15 h, don du sang.

- Salle d'animation de 15 h 45 à 16 h 30, lecture et jeux (gratuit sur inscription de 6 à 9 ans).

- A la médiathèque à 17 h 30, club lecture Kilitout.

- A 20 h 30 au gymnase, pièce de théâtre «Barbe bleue» de la compagnie «Lost in Tradition» et organisée par l'association Le Brezou.

→ **Dimanche 19 mai** : à la MAS, de 12 h à 21 h, fête des 40 ans du club de gym : repas gastronomique Périgourdin en musique.

→ **Vendredi 24 mai** : à la MAS, à 20 h 30, soirée jeux organisée par «Tas d'beaux jeux».

→ **Samedi 25 mai** : à la MAS, à partir de 19 h 30, repas et soirée basque organisé par l'association Enjoy Seilhac (repas sur réservation).

→ **Samedi 1er juin** : à 14 h 30, balade botanique sur les plantes comestibles (gratuit sur inscription à la médiathèque).

→ **Vendredi 14 juin** : à la MAS, à 20 h 30, soirée jeux organisée par «Tas d'beaux jeux».

→ **Samedi 15 juin** : au lac de Bournazel, spectacle de l'école de cirque «A' Tous Cirk».

→ **Dimanche 16 juin** : à la MAS, de 9 h à 14 h, «vide ta chambre» organisé par l'association des parents d'élèves

Au lac de Bournazel, à partir de 10 h 30, sélectifs aux championnats de France jeunes d'aquathlon.x

→ **Vendredi 21 juin** : fête de la musique avec les «Singlar blou» à 21 h organisée par le club de basket, Le Brezou et les jeunes sapeurs-pompiers. A 18 h 30 scène ouverte. Buvette et restauration sur place. par le comité de jumelage

→ **Dimanche 23 juin** : concours doublette provençale à 8 h 30 au terrain de pétanque.

→ **Samedi 29 juin** : kermesse des écoles, chants des élèves à la MAS suivis des jeux dans la cour des écoles.